

# Accord à l'arraché entre les 27 pays de l'UE sur les objectifs climatiques

Virginie Malingre

**Les Etats se sont entendus sur les cibles de baisse d'ici à 2035 et 2040, au prix de nombreuses concessions**

BRUXELLES - bureau européen

**L'**Union européenne (UE), qui a été à la pointe du combat contre le réchauffement climatique et se targue de l'être toujours, n'arrivera pas à la COP de Belem (Brésil) les mains vides. Il s'en est fallu de peu, mais les ministres de l'environnement, réunis à Bruxelles, ont évité le pire. Mercredi 5 novembre au petit matin, après près de vingt heures de négociations, les Vingt-Sept ont trouvé un accord pour réduire leurs émissions de CO<sub>2</sub> de 66,25 % à 72,5 % d'ici à 2035 (par rapport à 1990). Il s'agit d'une fourchette large, qui manque d'ambition, mais c'était la seule susceptible d'être adoptée à l'unanimité.

A moins de quarante-huit heures du lancement de la COP au Brésil, le 6 novembre, il y avait urgence. Cette réunion de la dernière chance s'annonçait d'autant plus acrobatique que le sort de la contribution de l'UE (contribution déterminée au niveau national – NDC) à l'effort mondial de réduction des gaz à effet de serre s'est trouvé intimement lié à celui du pacte vert européen. Et qu'en l'espèce, les débats ont été houleux.

Au terme de longs débats, qui ont failli dérailler plus d'une fois durant la nuit, les Vingt-Sept ont aussi décidé, mercredi, d'une baisse de 90 % de leurs émissions nettes d'ici à 2040 (par rapport à 1990), afin d'atteindre la neutralité climatique en 2050, comme ils s'y sont engagés en inscrivant l'accord de Paris dans leur loi. La cible n'est pas pure, partiellement dégradée par diverses concessions, mais elle a le mérite d'exister.

D'un point de vue diplomatique, il était capital pour l'Union d'arriver à la COP30 avec un engagement pour 2035. A l'heure où les Etats-Unis de Donald Trump ont décidé de se retirer de l'accord de Paris, où le multilatéralisme est mal en point et où, en Europe, la défense et la compétitivité ont relégué au second plan les thématiques environnementales, cela aurait été « *un désastre* » de ne pas y parvenir, prévenait, mardi, Monique Barbut, la ministre de la transition écologique.

Mais la NDC 2035 n'est juridiquement pas contraignante, quand la cible 2040, elle, l'est. Malgré les vents contraires qui soufflent sur le pacte vert européen – montée de l'extrême droite, radicalisation de la droite, décrochage économique de l'Union, offensive commerciale de la Chine ou encore protectionnisme des Etats-Unis –, les Vingt-Sept ont finalement choisi, dans la nuit de mardi, de ne pas abandonner le combat contre le réchauffement climatique.

Au passage, ils ont dû revoir leurs ambitions à la baisse et faire tomber certains totems. La proposition de la Commission, qui posait l'objectif de réduction de 90 % des émissions tout en l'assortissant déjà de flexibilités qui en amenaient la portée, n'en est pas sortie indemne. Des marges de manœuvre supplémentaires y ont été introduites, ainsi que des clauses de révision et un frein d'urgence.

Les Etats-membres ont porté de 3 à 5 points la part de l'effort de 90 % de réduction des émissions qui pourra être réalisée à l'extérieur de l'Union. Pour Monique Barbut, ces 5 % de « *crédits [carbone] internationaux* » qui réduisent donc à 85 % l'effort domestique des Européens, « *c'est extrêmement vertueux* ». L'UE ne représente que 6 % des émissions de CO<sub>2</sub> – « *bientôt 4 %* » –, explique-t-elle, ce qui signifie que « *nos catastrophes climatiques en Europe ne sont pas liées à nos émissions européennes mais aux émissions mondiales* » et qu'« *il faut travailler* » sur celles-ci.

## Evaluation tous les deux ans

Une évaluation du texte est également prévue tous les deux ans, avec une clause de révision possible à certaines conditions. Qui plus est, face au mauvais état des forêts et des sols ainsi qu'aux incertitudes liées à la contribution des technologies de capture de carbone, il a été convenu que l'objectif net de 2040 puisse être réduit si les puits de carbone absorbent moins de CO<sub>2</sub> que prévu.

Ce n'est pas tout. Afin d'embarquer Varsovie sur la NDC 2035 et de garder Rome à bord pour l'objectif 2040, dont l'adoption nécessite la majorité qualifiée, les Européens ont accepté d'autres concessions. La Pologne a obtenu le report d'un an, à 2028, de l'entrée en vigueur du deuxième marché du carbone (dit « ETS2 », Emissions Trading System), qui doit concerner le logement et les transports. L'Italie, pour sa part, a fait inscrire dans le texte la possibilité que des véhicules roulant avec des carburants bas carbone puissent être mis sur le marché après 2035, quand cette date devait marquer la fin de la vente de voitures neuves à moteur thermique.

En réalité, les demandes polonaise et italienne étaient partagées par de nombreux Etats-membres (dont la France), qui n'en faisaient pas pour autant une condition *sine qua non* de l'accord de mercredi matin. Du côté des proclamat, les Pays-Bas, l'Espagne ou la Suède ont bataillé ferme pour les contrer, menaçant, à leur tour, de ne pas voter un texte qu'ils jugeaient par trop abîmé. Face à la détermination du camp d'en face, ils ont fini par suivre. « *On a frôlé le psychodrame* », relate un diplomate européen. Avant de poursuivre : « *Paris valait bien cette messe* », en référence à l'accord signé dans la capitale française il y a dix ans.

Sans surprise, la Hongrie, la Slovaquie, la Pologne et la République tchèque ont voté contre la cible 2040. Déjà confrontée aux coûts élevés de l'énergie, aux importations chinoises et aux droits de douane américains, l'industrie européenne ne peut se permettre de nouvelles contraintes environnementales, ont martelé ces pays. Mais ils ont laissé l'UE aller à Belem, avec une NDC 2035, sauvant sa face aux yeux du monde.

Dans cette affaire, la France et l'Allemagne ont cultivé une certaine ambiguïté ces dernières semaines, qui leur a permis de gagner plusieurs batailles. Sans s'en prendre frontalement à l'objectif de 90 %, elles ont demandé à la Commission des gages dans d'autres domaines, à même de renforcer une économie européenne en perte de compétitivité.

Avec un certain succès puisque la Commission vient de présenter un projet de loi afin de protéger l'acier européen, en surtaxant son concurrent chinois, et qu'elle prépare une réforme du mécanisme d'ajustement carbone aux frontières, une révision du texte interdisant la mise sur le marché de voitures à moteur thermique, ou encore, une grande loi de simplification sur les sujets environnementaux.

Alors que la proposition de la Commission pour l'objectif 2040 reprenait pour l'essentiel l'accord de coalition entre le SPD et la CDU, Berlin est resté en plus en retrait. Paris, en revanche, a été à la manœuvre, s'arrogeant un rôle pivot dans les négociations de ces derniers jours. Incontestablement, le compromis de mercredi porte son empreinte.

Il devra encore subir l'examen du Parlement européen ; après quoi, les Européens devront le décliner en actions concrètes, avec à la clé des transformations majeures pour les industries et les citoyens européens. La tâche sera des plus ardues alors qu'ils ont déjà du mal à mettre en musique le programme qui doit leur permettre de réduire de 55 % leurs émissions de CO<sub>2</sub> d'ici à 2030 (en 2023, elles avaient baissé de 37 %). « *Les derniers kilomètres à parcourir pour la décarbonation sont nettement plus durs que les premiers. Pour passer de -55 % à -90 %, il faudra opérer une vraie rupture* », assure un diplomate européen.